



Grandes cultures

N°31
16/10/2018



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**
**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**
**« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°30
du 16/10/2018 »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : 1 à 10 feuilles (11 - 19).
- **Petites altises** : en nette diminution.
- **Grosses altises** : présence généralisée.
- **Puceron vert du pêcher** : présence timide.
- **Charançons du bourgeon terminal et gallicole** : bien les reconnaître.

Céréales à paille

- **Stade** : préparation des semis.
- **Rappels fondamentaux.**

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

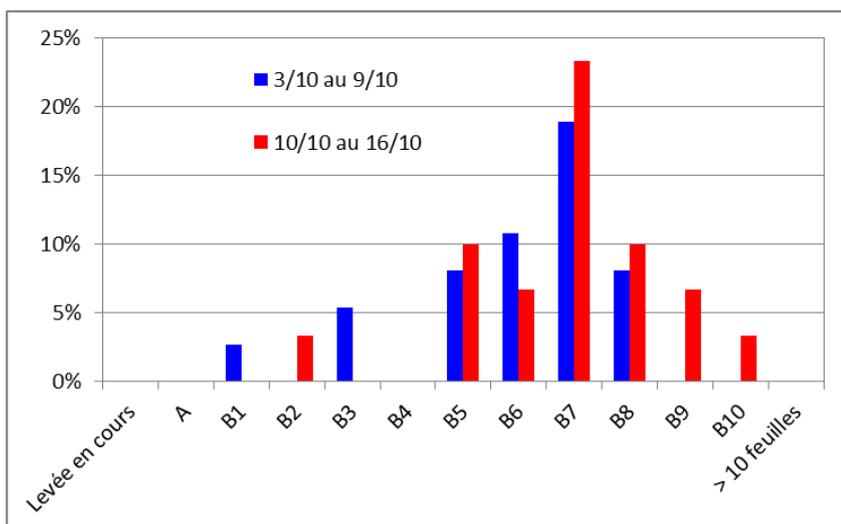
| Nombre de parcelles | Colza |
|---------------------|-------|
| Créées | 50 |
| Observées | 30 |



• Stade phénologique et état de la culture

Les pluies de ce week-end associées à la baisse des températures permettent aux colzas « de respirer ». Les dernières levées sont en cours renforçant l'hétérogénéité des stades au sein d'une même parcelle. Pour les 30 parcelles observées cette semaine dans le réseau, les stades s'échelonnent de B2 à B10 (12 - 19). La majorité de ces colzas ont au moins 5 feuilles et sont donc sortis de la période de risque de nombreux ravageurs d'automne.

Attention, cet état de développement ne reflète pas les colzas du Poitou-Charentes. Hors réseau BSV, les colzas sont généralement plus tardifs et hétérogènes et les stades s'étalent de la levée à B10 (09 - 19).



• Altises des Crucifères et Altises d'hiver

Altises des Crucifères ou Petites Altises

3 pièges du réseau sont positifs cette semaine parmi les 6 parcelles observées.

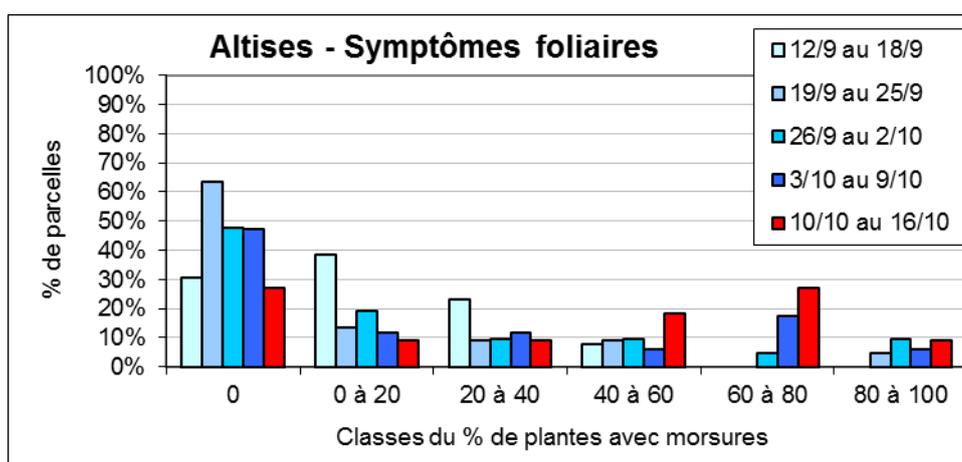
Altises d'hiver ou grosses altises

Les piégeages importants continuent. Parmi 29 parcelles observées, encore 97% des cuvettes enterrées ont capturé des adultes.

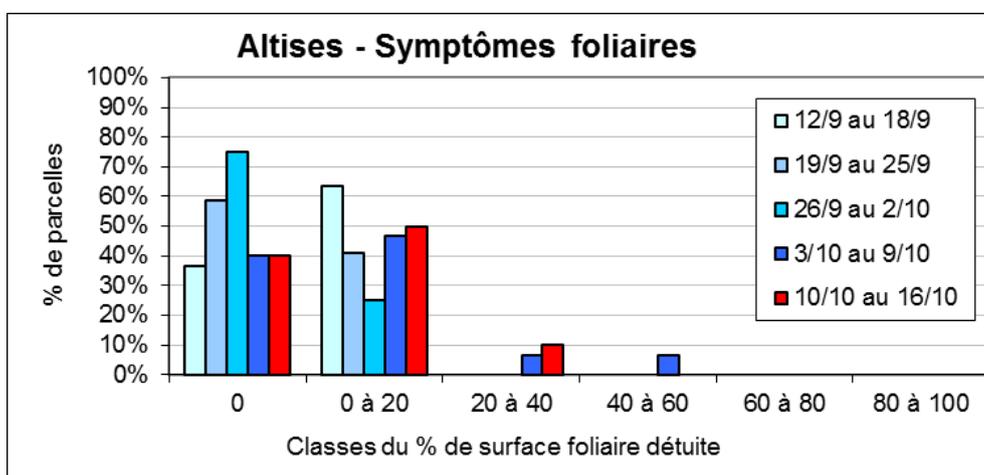
Rappel : la gestion du risque altises se fait par l'observation de dégâts sur les feuilles de colza. La prise de décision ne repose ni sur le nombre des captures en cuvette ni sur la durée des piégeages.

La détection des grosses altises adultes en cuvette permet de repérer leur date d'arrivée puis de simuler leurs dates de ponte et de stades larvaires.

Les attaques foliaires (petites et/ou grosses altises) sont observées dans 73% des 11 parcelles notées.



Une seule situation dépasse le seuil avec 40% de surface foliaire détruite mais ces colzas ont 4 feuilles et sont normalement capables de supporter cette perte.



Les attaques restent limitées dans le réseau malgré un piégeage généralisé et une présence significative des grosses altises.

Concernant les larves : les observations réalisées en fin de semaine dernière dans la Vienne ne mettent pas en évidence la présence des larves dans les pétioles des plantes.

Aujourd'hui, si on considère un début d'activité des grosses altises au 26 septembre sur le Poitou-Charentes (date des premières captures dans le réseau), les toutes premières larves auraient dû éclore ce week-end. Donnée issue du modèle de simulation des stades larvaires pour la station de Niort.

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles (09 - 13).

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portant des morsures dans un premier temps et 25% de la surface foliaire détruite.

Remarque : en cas de **levée tardive** (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et la culture ne pourra pas compenser les pertes massives. Le **seuil indicatif du risque peut être abaissé à 3 plantes sur 10** avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

Les petites altises sont encore actives et les grosses altises sont maintenant présentes dans de nombreuses parcelles. Le risque lié à ces deux ravageurs est à apprécier en fonction des attaques (seuil) et de l'état de votre peuplement.

Risque lié aux morsures des adultes :

- pour les petits colzas de moins de 4 feuilles : le **risque est fort**.
- pour les parcelles avec des stades hétérogènes issus de levées successives qui ont une proportion importante de jeunes colzas (moins de 4 feuilles) : le **risque est modéré**.
- pour les colzas de 4 feuilles ou plus qui ont dépassé la période de sensibilité : le risque lié aux morsures nutritionnelles des adultes est faible.

Risque lié aux larves de grosses altises :

Il est trop tôt pour considérer le risque larves de grosses altises. Pour ne pas revivre le scénario de l'an dernier il convient d'évaluer les populations larvaires présentes dans les plantes. Réaliser un premier Berlèse (ci-dessous) à partir de fin de cette semaine pour disposer des résultats à la fin du mois.

Technique inspirée de la méthode « Berlèse » :

- Prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet,
- Eliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes,
- Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) contenant de préférence un mélange eau + alcool modifié (50/50) (si non que de l'eau),
- Disposer dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes,
- Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai maximum d'une semaine.



La méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises mais peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

Pour plus d'information sur la méthode Berlèse, activer le lien suivant : [Mode opératoire détaillé sur la méthode Berlèse](#)

• Puceron vert du pêcher

Il est signalé dans 3 parcelles parmi les 11 situations observées. L'infestation stagne et les populations de pucerons restent faibles.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles (09 - 16). La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

Seuil indicatif du risque : 20% de plantes porteuses.

Évaluation du risque

Le **risque est modéré à faible**. Même si les populations restent contenues ; il faut rester vigilant car certains colzas n'ont pas 6 feuilles et sont donc sensibles.

Rappel : le risque puceron vert du pêcher est lié à sa capacité à transmettre des viroses au colza. Cependant, le contexte est particulier cette campagne vis-à-vis de ce ravageur, car sa résistance aux produits de la famille des pyréthriinoïdes et au pyrimicarbe ainsi que l'arrêt des néonicotinoïdes n'offrent plus de solution disponible à ce jour pour la gestion du risque.

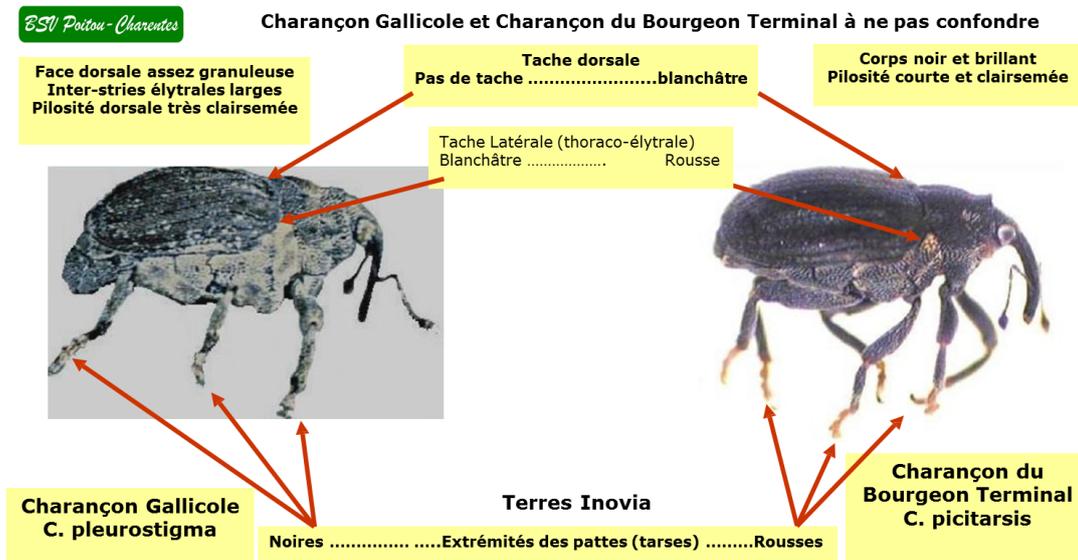
Pour en savoir plus :

<http://www.terresinovia.fr/colza/cultiver-du-colza/ravageurs/insectes/insectes-automne/pucerons/>



Charançons du bourgeon terminal et gallicole

La présence de ces charançons, dont le vol coïncide souvent, ou de leurs attaques lors des années précédentes en Poitou-Charentes sont très disparates et peu importantes. Contrairement au charançon gallicole, le charançon du bourgeon terminal peut être responsable de dégâts localement importants dans certaines situations. Il convient de surveiller le charançon du bourgeon terminal et d'éviter la confusion possible avec le charançon gallicole.



Céréales à paille

Les semis d'orge et de blé tendre ont ou vont débuter selon les situations. Les précipitations du week-end et les conditions favorables prévues cette semaine vont permettre de préparer les sols et peuvent faire lever des adventices et repousses. Pas de levée de culture signalée à ce jour.

L'heure n'est pas à la précipitation pour les semis (Cf. [BSV n°27](#)). Pour les semis non encore réalisés le choix de la variété, de la date de semis et de la densité (adaptée à la date de semis et au type de sol) sont des leviers importants à mettre en action pour réduire la pression de certains parasites (Cf. [BSV n°29](#)).

Il est également conseillé de vérifier la qualité des semences de ferme, notamment la faculté germinative avant les semis (Cf. [BSV n°28](#)).

Le suivi de la culture par l'observation régulière dès la levée permettra par la suite d'évaluer le risque limaces et pucerons aux stades les plus sensibles de la culture.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de juillers, Ets Lamy, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia, Terrena Innovation.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".